

ARRETE

Portant réglementation de la circulation pendant les barrières de dégel sur les routes départementales de l'Aisne classées à 7,5 tonnes et 12 tonnes « ½ charge ».

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le code de la route et notamment les articles R411-8, R411-13, R411-20, R411-21, R411-25, R422-4, et R433-4 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 juillet 1985 relatif aux dispositifs antidérapants équipant les pneumatiques ;

Vu l'arrêté ministériel du 11 juillet 2011, relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandise à certaines périodes et notamment son annexe 1 ;

Vu le règlement de la voirie départementale approuvé le 23 juin 2003 ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental du 5 février 2021 donnant délégation de signature à ses collaborateurs ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental n° AR2020_DVD005 du 29 octobre 2020 réglementant la circulation pendant les barrières de dégel sur les routes départementales.

Considérant les prévisions de dégel des chaussées suite à la hausse annoncée des températures.

.../...

ARRETE

ARTICLE 1

Dans la nuit du dimanche 14 février au lundi 15 février 2021, les barrières de dégel seront posées à compter de 0h00 sur l'ensemble du réseau routier départemental de l'Aisne classé à « 7,5 T et 12 T ½ charge ».

Les mesures prescrites par l'arrêté n° AR2020_DVD005 du 29 octobre 2020 seront applicables dès la mise en place de la signalisation réglementaire correspondante.

ARTICLE 2

Le Président du Conseil départemental, le Directeur Général des Services du Département de l'Aisne, le Commandant du Groupement de Gendarmerie, le Commandant de la CRS 21, la Direction Départementale de la Sécurité Publique et les Maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Bulletin Officiel du Département de l'Aisne.